



Les mille sources de la Colère

JANVIER 2013

N° 53

Des créations d'emplois dans la Fonction publique c'est urgent, possible et nécessaire !

Pour les libéraux de tous poils, les fonctionnaires sont toujours trop nombreux et coûtent toujours trop chers à la société. C'est au nom de ce dogme, et sous le prétexte d'une résorption de la dette publique, que les gouvernements qui se sont succédés ces dix dernières années ont conduit des politiques visant à limiter les emplois publics.

Sous l'ère Sarkozy, pour la Fonction publique de l'État, ce sont plus de 150 000 postes qui ont été supprimés en 5 ans, dont la moitié pour le seul ministère de l'Éducation Nationale.

Ces orientations ont conduit, dans de nombreux secteurs, à des abandons purs et simples de missions, avec des réorganisations et suppressions de services, rendant plus difficiles les conditions d'accès des citoyens aux services publics.

Pour les agents, cette politique, connue sous le terme désormais célèbre de RGPP, a conduit à une dégradation sans précédent des conditions de travail.

Pourtant, les besoins d'interventions publiques sont aujourd'hui immenses et chacun s'accorde à reconnaître la place incontournable des services publics comme amortisseur de la crise actuelle.

Par exemple, pour répondre au vieillissement de la population, ce sont plus de 100 000 emplois qu'il faudrait créer dans les établissements de santé, sociaux et médicaux. De plus, à un moment où le chômage atteint des records historiques avec 4,6 millions de demandeurs d'emploi enregistrés officiellement fin décembre (+9,2 % en 1 an), la création d'emplois publics constituerait un élément important pour la relance de l'économie.

Dans ce domaine comme dans d'autres, on aurait pu s'attendre à un changement d'orientation avec la mise en place du nouveau gouvernement suite aux élections du printemps dernier. Il semble cependant que les agents de la Fonction publique doivent déchanter si un changement de cap n'est pas apporté à la politique annoncée par le Premier ministre.

En effet, pour la Fonction publique de l'État, les 90 000 créations d'emplois annoncées sur 5 ans, à la Justice, l'Intérieur et l'Éducation Nationale, ne compensent pas, et de loin, les suppressions de ces 5 dernières années.

Plus grave, ces créations sont rendues possibles par des suppressions dans les ministères dits non prioritaires qui sont aussi plus durement touchés que sous la RGPP. En outre, l'austérité budgétaire annoncée pour 2013 et 2014, et qui pourrait bien se prolonger au-delà, va être aggravée par la mesure gouvernementale dite de relance. Pour dégager 20 milliards de crédit d'impôt au profit des entreprises, ce sont 10 milliards de nouvelles coupes budgétaires qui sont prévues dans les dépenses publiques.

À rebours de cette politique de démantèlement, la CGT entend impulser une Fonction publique porteuse de progrès pour tous, tant sur le plan économique que sur le plan social. Pour la modernisation et son développement, il faut un arrêt immédiat de toutes les suppressions d'emplois et des créations où les missions publiques l'exigent.

Entre discrimination et accoutumance

Ça y est, c'est fait ! La cité administrative de Tulle accueille depuis début décembre deux services supplémentaires (Brigade Départementale de Vérification et Brigade de Contrôle et de Recherche). On a vite compris qu'il fallait faire vite et à moindre coût même si les choix finaux ne sont pas les meilleurs en terme d'ergonomie. Mais les agents de ces services n'ont pas été oubliés : ils ont reçus des radiateurs d'appoint pour supporter leur premier hiver sibérien. Quand à ceux qui grelottent depuis des décennies dans la cité, on a dû estimer que leur cuir avait épaissi avec le temps. Frigorifiés de tous les pays, unissez vous !

Forte mobilisation

Le 18 décembre dernier un Comité Technique Local était convoqué avec pour ordre du jour la localisation des suppressions d'emplois à venir dans le département. Pour mémoire, si le solde affiché après diverses re-qualifications est de -6, c'est 9 emplois de catégorie C qui seront rayés de la carte le 1er septembre prochain.

Les représentants du personnel ont fait le choix, dans l'unité syndicale la plus large possible, de ne pas se rendre à cette « invitation ». Ils ont préféré proposer aux agents du département un rassemblement sur le parvis de la cité administrative. Ce sont plus de 60 agents qui se sont retrouvés pour exprimer leur rejet de ces choix synonymes d'abandons de missions et de dégradation de leurs conditions de travail.

La presse locale a largement relayé cette initiative en publiant dès le lendemain des articles dans « La Montagne » et « L'Echo ».

Cette mobilisation s'inscrivait dans la continuité de la grève du 27 novembre dernier, elle devra continuer à s'exprimer dans les semaines à venir sous toutes les formes possibles.

Demain tous au SMIC

Un décret relevant le traitement minimum des agents de la fonction publique a été présenté le 9 janvier en Conseil des ministres. Une hausse qui découle de l'augmentation du Smic au 1er janvier. Celle-ci fait suite à la revalorisation du 1er juillet 2012 qui était intervenue par anticipation en intégrant alors un « coup de pouce » du gouvernement.

Nous adressons à l'ensemble de nos lecteurs ainsi qu'à leurs proches

nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite.

Que 2013 soit également synonyme de luttes sociales victorieuses.

" Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible "

Antoine de Saint-Exupéry.

Désormais, les fonctionnaires travaillant à temps plein ne peuvent en théorie pas gagner moins de 1 430,76 euros brut par mois. Le minimum des rémunérations de la fonction publique se situe maintenant à l'indice majoré 309 (soit une hausse d'un point d'indice). Par ailleurs, cette revalorisation conduit à une révision indiciaire des 1ers échelons de la catégorie C, afin de maintenir une progression du début de carrière des agents concernés.

Une nouvelle fois, il est mis en application un correctif sur le bas de la grille C qui tasse un peu plus la carrière des agents. Les autres catégories subissent d'ailleurs ce tassement, puisque aucun correctif ne leur est appliqué. Le 1er échelon de la catégorie B est désormais à 101,65% du SMIC (102% au 1er juillet dernier, 103% il y a un an, 105% il y a deux ans).

Pour la CGT Finances publiques, il est urgent de renégocier l'ensemble des grilles indiciaires dans leur intégralité.

Gueule de bois

Quelle ne fut pas la surprise des collègues de Poincaré qui ont eu l'outrecuidance de vouloir travailler le 26 décembre ! Certes, ils n'étaient qu'une douzaine en ce lendemain de fête (tiens, comme les huîtres !) mais ils ont trouvé porte close. Après plusieurs appels à la direction, le verdict brutal est tombé : personne n'a les clés ! Les plus matinaux auront fait le pied de grue pendant presque une heure avant que le gardien ne soit dérangé (alors qu'il était en congés) et que les portes s'ouvrent.

Les victimes, sans doute rompues à l'humour corrézien, ont gardé leur calme : la météo était plutôt clémente ce jour là et une fois à l'intérieur ils ont pu constater que le chauffage fonctionnait !

Le retour de la galette.

Comme chaque année, c'est avec grand plaisir que la section corrézienne de la CGT Finances Publiques invite tous ses adhérents et sympathisants (actifs et retraités) à déguster une galette revendicative dans le cadre d'une heure mensuelle d'information :

Tulle : Lundi 21 janvier à 13h00.

Cité Adm – Salle de réunion 7ème étage

Ussel: Jeudi 31 janvier à 13h00

Salle de réunion

Brive : Jeudi 31 janvier à 16h00

CFP - 3ème étage.